

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°14 du 11 avril 2008

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°11

DÉCISION N° 22277/DEF/GEND/RH/RF/FORM
portant abrogation d'un texte.

Du 14 février 2008

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *service des ressources humaines ; sous-direction du recrutement et de la formation ; bureau de la formation.*

DÉCISION N° 22277/DEF/GEND/RH/RF/FORM portant abrogation d'un texte.

Du 14 février 2008

NOR D E F G 0 8 5 0 4 6 9 S

Texte abrogé :

Instruction n° 25500/DEF/GEND/RH/RF/FORM du 6 mai 2003 (BOC, 2003, p. 5297. ; BOEM 651.2.4) modifiée

Référence de publication : BOC N°14 du 11 avril 2008, texte 11.

L'instruction n° 25500/DEF/GEND/RH/RF/FORM du 6 mai 2003 relative à la formation des candidats de la gendarmerie nationale à l'examen technique d'officier de police judiciaire est abrogée.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de division,
chef du service des ressources humaines,*

Bernard MOTTIER.